

40ème anniversaire du Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO)

Deux semaines de journées portes ouvertes pour les personnes en situation de handicap



Mme Pinda Akwé, Directrice du CNAO

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°414 du 15 Septembre 2014 Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Conclave, réformes constitutionnelles et institutionnelles, recomposition de la CENI : La nouvelle trouvaille de l'opposition pour camoufler ses divergences P.3

Année scolaire 2014- 2015



Florent Maganawé, MEPS

Le Ministre Maganawé toujours à l'épreuve des crises

Les rentrées scolaires depuis ces dernières années donnent l'impression de rythmer avec les mouvements de revendications des syndicats de l'éducation. La dernière rentrée scolaire a connu de multiples soubresauts qui ont connu un prolongement avec comme corollaire la nouvelle répartition de l'année en deux semestres.

Cette année encore, au moment où les voies s'élèvent pour souhaiter une bonne reprise des classes et un bon déroulement de l'année scolaire, les informations font encore état de ce qu'un certains nombre de syndicats de l'éducation se préparent déjà à exiger la mise en application de quelques revendications restées sans suites depuis plusieurs mois.

Lire suite pages 5&6

Dr Gnadé Djétéli face à la politique énergétique du Chef de l'Etat :
74 milliards de FCFA pour l'extension du réseau en zone urbaine et rurale

Interview / Adjé Otèth Ayassor parle du sommet de Dubaï et de ses impacts sur le Togo :
1300 milliards de F CFA pour réaliser le projet d'autoroute Lomé-Cinkassé

Le 9 septembre dernier, les huit (8) pays de l'Union économique Ouest africain (UMOA) étaient à Dubaï aux Emirats Arabes Unis (EAU) dans le cadre de la Conférence internationale des investisseurs. Une rencontre qui a permis au Togo, au Bénin, au Sénégal, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, à la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau de récolter la somme de 10 mille milliards de F CFA pour la réalisation de leurs projets de développement. Le Togo qui a pris part à ce sommet Uemoa-EAU a arraché un " accord " de financement de son projet " d'autoroute du nord " qui a un coût total de 1300 milliards de F CFA.



Le ministre Ayassor lors de la signature du contrat

P4

Miss-Togo : Un véritable Business qui plombe l'avenir des candidates
Sexe, influence, duperie au menu d'un folklore bien planifié P.6



Gaspard Baka, Président du Collège d'Administration



P.5



Dr Gnadé Djétéli, DG CEET

TOGO CELLULAIRE

Encore une pluie de cadeaux



PACK E1282
7 500 F



PACK MODEM
GPRS/EDGE/3G
15 000 F

Spéciale promo
Du 1er Juillet
au 31 Août 2014



PACK 3G F100
30 000 F



FORFAIT

1 JOUR	500 F
7 JOURS	3 000 F
30 JOURS	10 000 F



PACK BLACKBERRY
GEMINI 8520
79 000 F



PACK PC
PORTABLE 3G
325 000 F

Réactivation gratuite

Réactivez gratuitement votre numéro en rechargeant simplement votre compte.

Bonus Appels et SMS

Gagnez gratuitement 5 SMS et jusqu'à 10 minutes de communication sur chaque rechargement de crédit !!!!!



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008



© TOGO CELLULAIRE / AOUT 2014

Conclave, réformes constitutionnelles et institutionnelles, recomposition de la CENI : La nouvelle trouvaille de l'opposition pour camoufler ses divergences

Entrées en conclave depuis bientôt deux mois, les regroupements politiques que sont le CST et la CAEC n'ont toujours pas pu dégager leur candidat. A la surprise générale de tous, certains leaders pourtant engagés dans le conclave annoncent leur candidature ferme.



Jean-Pierre Fabre

Cette attitude met vraiment en mal l'idée de ce qui réunit l'opposition et tout porte aujourd'hui à croire que tous semblent ignorer les raisons ou les mobiles fondamentaux qui ont motivé l'ouverture du conclave.

Tantôt certains d'entre eux déclarent que l'idée du conclave est tout simplement de définir des stratégies communes de lutte pour obliger le pouvoir qui selon eux refuse d'opérer les réformes constitutionnelles et institutionnelles, à enfin céder. D'autres voulant être plus stratèges évoquent des pistes d'une candidature unique possible à explorer. Bref, c'est dans un véritable désordre que les travaux de ce conclave se poursuivent.

L'opposition qui tout le temps critique les autres surprend par son incapacité à se mettre d'accord autour des questions que les observateurs jugent fondamentales pour tenir devant un pouvoir bien organisé.

De l'idée d'avoir en face du pouvoir un seul candidat, elle crée la diversion en laissant entendre qu'elle est en conclave pour d'autres raisons. Mais tout le monde sait que la présidentielle de 2015 n'est qu'à quelques mois et qu'on ne doit plus compter avec de pareilles pertes de temps.

En ayant donc cette conscience, pourquoi l'opposition n'avance-t-elle pas dans ce qu'elle a engagé ? Pourquoi laisse-t-on ce qui est essentiel pour s'en prendre à des points qui amusent les Togolais ? Les réformes, oui, mais ce ne sont pas les réformes qui font gagner. Vivement que la CENI soit recomposée et que toutes les demandes de l'opposition satisfaites, elle ne



Dodzi Apévon

pourra rien faire si à la base, elle ne s'organise pas avec sérieux et tact comme cela se fait dans le camp du pouvoir. Une élection ne se gagne pas par la CENI, ni par la limitation d'un mandat, mais bien par le travail abattu sur le terrain.

Tous les acteurs de ce pays sont pour les réformes et ce ne serait pas forcément à cause des chantages d'une partie que celles-ci devront avoir lieu. Le Chef de l'Etat en premier, avait pour sa part marqué sa volonté et sa détermination en cela et il ne reste aux acteurs qu'à jouer avec



Bassabi Kagbara

sérieux et réalisme leur partition.

Les réformes telles que souhaitées auront lieu mais dans les limites et réalité du droit. Il ne va pas être question d'inventer des histoires pour compliquer la démarche. La marche vers le fauteuil présidentiel est faite d'épreuves et de beaucoup plus du sérieux à l'endroit des populations qui sont les seuls à choisir celui en qui elles pensent être en sécurité à tous les égards. Ce n'est pas en se prenant pour victimes, ou tout simplement en se prenant pour bons et les autres pour les mauvais que l'on déterminera son vote chez les



Agbéyomé Kodjo

électeurs. Il faut rassurer ceux-ci et les convaincre par un programme digne de nom.

L'opposition doit cette fois-ci comprendre qu'elle ne doit pas toujours jouer le même film avec les mêmes acteurs. Les mêmes erreurs qui doivent toujours se répéter de la même manière.

Au Togo, le rythme a toujours été le même en matière d'élection. Quand on est opposant, on prend son temps à l'approche des élections à marcher, à critiquer n'importe quoi, à ne rien faire comme démarche sur le terrain mais à crier fort lorsqu'on est en



Gerry Taama

face de ce qui devrait arriver ; la défaite. Le peuple comme les observateurs de notre scène politique en ont marre avec cet infernal jeu qui ne fini pas.

Au demeurant, il faut dire que l'opposition a choisi tout simplement de s'agiter autour de certaines questions déjà en marche telles les réformes constitutionnelles et institutionnelles, la recomposition de la CENI et son supposé conclave, pour camoufler ses difficultés et ses divergences qui la mèneront droit à l'échec si elle ne se ressaisit à temps.

Tchagnao

Prof Dodzi Kokoroko au sujet de la rétroactivité de la Constitution: " Scientifiquement, la rétroactivité de la loi constitutionnelle brandie par une partie de l'opposition ne tient pas debout "

Approché par nos confrères de " Forum de la semaine " suite à leur publication de mardi dernier par rapport à l'intervention du Vice-Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Lomé, Professeur Dodzi Kokoroko, intervention dans laquelle il évoquait la question des Réformes constitutionnelles dans le contexte togolais et ayant entraîné une incompréhension dans certains esprits, ce dernier a voulu préciser sa pensée. Pour ce Professeur Agrégé des Universités, " Scientifiquement, la rétroactivité de la loi constitutionnelle brandie par une partie de l'opposition ne tient pas debout, sauf à m'apporter des arguments contraires solides ".



Prof Dodzi Kokoroko

mandat.

Comment expliquer alors la fameuse rétroactivité revendiquée et proclamée par une partie de l'opposition ? Au surplus, l'on évoquera l'immédiateté de la réforme mais elle ne saura être rétroactive car tombant sous le coup de la théorie des droits acquis au nom de la sécurité juridique ".

Professeur Kokoroko, pour illustrer sa démonstration, a évoqué Le Conseil d'Etat en France qui a

innové en la matière en consacrant " la modulation dans le temps des décisions administratives (un classique de la 2ème année Droit admf)". " Il n'y a alors qu'un pas à franchir au sujet des décisions politiques ou constitutionnelles, relevant de surcroît du moule du consensus sur fond de poids politique ou extrapolitique.

Au surplus, le juge constitutionnel français au sujet de l'immédiateté des lois constitutionnelles

en vient à consacrer la singularité à l'endroit des lois ordinaires (voir la réforme du quinquennat et le Conseil constitutionnel en France) ", fait constater le Professeur Kokoroko avant de conclure cette excellente démonstration en affirmant qu' " Il va sans dire que juridiquement la rétroactivité ne pourra s'appliquer à une éventuelle réforme et de surcroît, toute loi reste impersonnelle, sauf à innover en la matière ".

Jetant dès lors un regard sur le côté politique de la chose au Togo, Prof. Kokoroko estime que " Le rapport de force n'est pas aujourd'hui à l'avantage de l'opposition politique " et qu' " au surplus, Faure Gnassingbé pouvait encore satisfaire à cette demande politique de sa propre initiative " tout en restant dubitatif : " Loin s'en faut en la situation actuelle... ". Précision de taille de sa part : " Le droit comparé demeure d'ailleurs fort mobilisateur sur ce sujet ".

Source : | Telegramme228

Interview /Adjï Otèth Ayassor parle du sommet de Doubaï et de ses impacts sur le Togo : 1300 milliards de F CFA pour réaliser le projet d'autoroute Lomé-Cinkasse

Le 9 septembre dernier, les huit (8) pays de l'Union économique Ouest africain (UMOA) étaient à Dubaï aux Emirats Arabes Unis (EAU) dans le cadre de la Conférence internationale des investisseurs. Une rencontre qui a permis au Togo, au Bénin, au Sénégal, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, à la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau de récolter la somme de 10 mille milliards de F CFA pour la réalisation de leurs projets de développement.

Le Togo qui a pris part à ce sommet Uemoa-EAU a arraché un " accord " de financement de son projet " d'autoroute du nord " qui a un coût total de 1300 milliards de F CFA.

En marge de cette rencontre, l'Agence Afreepress a tendu son micro à une série de personnalités membres de la délégation togolaise qui était présente à Dubaï.

Adjï Otèth Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances explique dans l'entretien à suivre le sens de ce sommet et les objectifs qui lui sont assignés. Il explique également en quoi consiste ce projet d'autoroute du nord et ses chances de réalisation. Lire l'entretien.

Bonjour M. Adjï Otèth Ayassor. Les 8 pays de l'Uemoa sont aux Emirats Arabes Unis. Pouvez-vous nous dire dans quel cadre cette rencontre est organisée ?

Nous sommes ici dans le cadre de la campagne de promotion des investissements dans l'espace UMOA. Des projets ont été présentés à nos hôtes dans plusieurs domaines tels que le domaine des infrastructures, des transports, de l'énergie, des routes, des chemins de fer. En plus de ces projets fédérateurs pour toute la sous-région, certains pays ont eu leurs propres projets dans les mêmes domaines. Le Togo a particulièrement des projets qui touchent ces secteurs que j'ai cités.

Nous voulons augmenter les capacités de notre port de pêche et le port minéralier, nous voulons développer une centrale ther-

mique au charbon sans oublier le développement du secteur minier.

Vous savez que nous avons du fer dans la région de Bassar, il y a du manganèse au Togo ! Nous voulons avoir des investissements pour développer le secteur minier. Vous connaissez déjà la situation des phosphates dans notre pays surtout en ce qui concerne le phosphate carbonaté pour lequel nous sommes en train de mettre en place des usines pour la fabrication d'engrais.

Tout ceci constitue un ensemble de projets pour lesquels nous recherchons des financements. Mais nos ressources au plan national sont limitées. Raison pour laquelle nous avons dans le cadre de l'UEMOA, lancé cette campagne pour faire la promotion des investissements.

Spécifiquement pour le Togo, combien tous ces projets vont coûter ?

Adjï Otèth Ayassor : Il y a un projet phare qui consiste dans le dédoublement de la route qui va de Lomé à Cinkassé. Ce sera en quelque sorte une autoroute qui va nous coûter autour de 1300 milliards. C'est une autoroute qui servira de corridor ou de fenêtre sur les pays sahéliens grâce à notre port qui renforce également ses capacités. Vous savez très bien que notre 3ème quai qui a été financé par Bolloré est pratiquement prêt pour être opérationnel. Nous avons aussi le port à containers qui sera opérationnel déjà en octobre prochain et vous connaissez leurs capacités surtout celle du port à containers ? Il va nous permettre de traiter par an, près de 2500 tonnes de mar-



Le ministr Adjï O. Ayassor lors de la signature du contrat

chandises.

Il est question de dédoubler l'actuelle route Lomé-Cinkassé pour en faire une autoroute. C'est trop tôt pour en parler mais sachez tout simplement qu'il y a eu des intentions de participation à la réalisation de cette route-là.

Mais vous venez de parapher un document de financement de ce projet !

Les signatures que nous venons de faire ont été faites dans le cadre de la campagne de promotion des investissements dans l'espace Uemoa. L'ensemble des projets présentés s'élèvent à un montant de 19 milliards de dol-

lars US ce qui fait environ 10 mille milliards de F CFA. Ces financements iront prioritairement aux infrastructures économiques comme des chemins de fer et les transports.

En dehors de ce financement, les différents pays ont engagé sur une base bilatérale des discussions avec les investisseurs qui sont intéressés par la réalisation d'autres projets dans nos pays. Donc dans ce cadre le Chef de l'Etat a reçu des investisseurs qui sont intéressés par les infrastructures énergétiques, les transports, le chemin de fer et les routes. Nous allons donc poursuivre les discussions parce qu'il y a encore des investisseurs qui souhaiteraient échanger avec nous sur les opportunités que le Togo a, à offrir.

Source : @Afreepress:

Sécurité routière :

Yark, Gnofam et Légzime optent pour le concret

Pour faire face à la recrudescence des accidents de la circulation sur les axes routiers, et à l'utilisation des motos non immatriculées, le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damhane avec ses collègues des transports Ninsao Gnofam et du commerce Légzime Balouki ont rencontré jeudi 11 septembre 2014, les concessionnaires des motos. L'objectif était de leur faire part de la nouvelle mesure qui consiste à immatriculer les motos avant toute vente.



Col Yark Damehane Mme Légzim-Balouki Ninsao Gnonfam

Après une série de mesures qui ont été conjointement prises par le ministre des transports et son homologue de la sécurité, à l'égard des transporteurs et conducteurs de motos, le gouvernement vient de prendre encore une nouvelle mesure pour la sécurité de sa population. Elle consiste à ce que chaque concessionnaire puisse immatriculer toutes les motos avant la vente. Cette nouvelle mesure est surtout liée aux récentes manifestations des conducteurs de taximotos qui ont eu lieu à Sokodé et à Dapaong. Ces derniers avaient

violenté les forces de sécurité après qui avaient saisi des motos non immatriculées. Relevons qu'au début du premier trimestre de cette année 2014, les services de police et de gendarmerie ont dénombré plusieurs accidents qui ont généré d'énormes pertes en vies humaines. Cette nouvelle initiative a été saluée par le ministre de la sécurité et de la protection civile le Col Yark Damehane. Elle permettra aux forces de l'ordre, de pouvoir vite retrouver les auteurs en cas d'infraction, et les motos en cas de perte. Le Col Yark a décidé d'intensifier le contrôle des faux

permis, le chargement hors gabarit, le port de casque et le non respect du code de la route. Il a indiqué que ce n'est pas une mesure prise pour nuire qui que se soit mais plutôt pour limiter les risques d'accidents sur les routes.

Rappelons que l'autorité qui est toujours fidèle à l'écoute des transporteurs, a dû revoir la décision qui interdisait la circulation de certains véhicules à partir de 18h00. Aujourd'hui ces engins peuvent circuler jusqu'à 22h. Cette décision est des suites des supplications des syndicats des transpor-

teurs qui ont trouvé cette heure trop tôt. Cependant des accidents n'ont cessé de se produire sur les routes et occasionner des morts.

Le ministre des Travaux Publics et des Transports Nissao Gnofame a décidé de faire la guerre aux personnes qui transforment la nouvelle route de Togblekopé et celle du grand contournement en garages pour les réparations de véhicules. Il a par ailleurs précisé qu'il n'y aura pas de résistances à l'égard de ces derniers, et que seuls ceux qui vont s'entêter verront leurs véhicules mis à la fourrière. Il est donc impérieux que les leaders religieux, les chefs traditionnels et les syndicats puissent s'impliquer davantage dans cette campagne de sensibilisation des populations et surtout des usagers de la route. C'est aussi le lieu d'inviter tout citoyen, digne fils de ce pays à se ressaisir sur nos routes et ne pauser que de bons actes. Cela arrêtera à coup sûr l'écoulement de sang et la perte de vies humaines sur nos routes.

Junior

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAvée prolongé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
Ben Ali
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

Dr Gnadé Djétéli face à la politique énergétique du Chef de l'Etat : 74 milliards de FCFA pour l'extension du réseau en zone urbaine et rurale

Le problème de délestage est d'actualité dans presque tous les pays de notre sous-région. Le phénomène est dû au manque de ressources en eau et en pétrole ainsi que des infrastructures telles que des centrales de grandes capacités pouvant produire l'électricité à un coût raisonnable. C'est donc un défi pour les sociétés qui ont la mission de fournir du courant électrique de qualité et en quantité suffisante pour les populations. A l'instar de certains pays voisins, le Togo pour sa part, importe son électricité du Ghana et du Nigéria, via la Compagnie Énergétique du Bénin (CEB).



Dr Gnadé Djétéli, DG de la CEET

Un important gap se fait remarquer entre les importations et la demande d'électricité à cause de la production au Ghana et au Nigéria qui est insuffisante. Malgré l'instabilité engendrée par ce déficit, le mal prend du plomb dans l'aile au Togo. Des efforts sont faits par les autorités et surtout par la direction générale de la CEET qui a su joindre les actes à la politique du Chef de l'Etat pour qui, l'énergie électrique constitue un axe primordial pour moderniser notre Togo. Dans cette vision, rien n'est fait au hasard. En plus de la

Centrale de Contour Global (100 MW), la CEET dispose de plusieurs autres centrales dans presque toutes les grandes villes depuis le septentrion jusqu'au sud du pays.

C'est donc grâce à ces centrales que le pays arrive aujourd'hui à mettre les consommateurs à l'abri des délestages qui devraient frapper entre 10 à 35 % des clients.

Dans sa volonté d'accompagner la politique de Faure qui veut un Togo tout éclairé 24 heures sur 24, la CEET ne lésine pas sur les moyens.

En 2013 jusqu'à 30 milliards de francs CFA ont été débloqués pour combler le déficit énergétique qui s'imposait. Cette mesure a permis d'éviter les délestages durant cette année. Quand on se déploie pour

rendre pérenne l'énergie, il faut en conséquence assurer un service de qualité pour ne pas donner trop de peine aux consommateurs. En cela, la CEET sait jouer sa partition avec un service clientèle qui fait le maximum pour diminuer les délais de branchement, mettant fin du coup au cumul de branchements. Les services clientèles ont poussé ces derniers moments comme des champignons un peu partout sur le territoire, histoire de se rapprocher davantage et partout des consommateurs.

Des projets en ce sens sont en cours notamment à Badou et Kévé et d'autres en études pour les cas de Bafilo, Pagouda. Au-delà, la CEET a enfin externalisé le paiement des factures chez des partenaires comme la SPT, UTB, ORABANK, WARI, MOOV.

Convaincue qu'on ne peut parler de développement dans l'obscurité, la direction générale de la CEET, a opté pour la continuité de la fourniture d'énergie électrique, la diversification des sources d'énergies notamment les énergies renouvelables, le renforcement du réseau électrique pour améliorer la qualité de l'énergie électrique distribuée.

Des projets conséquents accompagnent cette vision. Environ 74 milliards de francs sont engagés pour rendre possible ces projets vitaux qui sont entre autres ; l'électrification rurale, transfrontalière, le renforcement et la construction des alimentations en énergie électrique du Togo surtout le volet distribution, le renforcement de la capacité de distribution de l'énergie électrique dans les grandes villes de l'intérieur, la mise à jour de la cartographie et des infrastructures de la CEET (fonds propres), l'étude d'impact environnemental et social de faisabilité d'une centrale thermique à charbon de 240 Mégawatts au Togo (fonds propres), le projet énergies renouvelables ainsi que celui du renforcement et d'extension des départs des postes sources.

Au demeurant, le Dr Gnadé Djétéli, qui est bien dans son domaine sait accélérer sur les gouvernails de son bateau. Avec lui et son équipe les clients avouent sentir une amélioration progressive des services. Approché, le DG rassure qu'il fera en sorte que ces efforts se pérennisent et qu'ils iront au mieux.

TCHAGNAO

Année scolaire 2014- 2015 : Le Ministre Maganawé toujours à l'épreuve des crises

Les rentrées scolaires depuis ces dernières années donnent l'impression de rythmer avec les mouvements de revendications des syndicats de l'éducation. La dernière rentrée scolaire a connu de multiples soubresauts qui ont connu un prolongement avec comme corollaire la nouvelle répartition de l'année en deux semestres.

Cette année encore, au moment où les voies s'élèvent pour souhaiter une bonne reprise des classes et un bon déroulement de l'année scolaire, les informations font encore état de ce qu'un certain nombre de syndicats de l'éducation se préparent déjà à exiger la mise en application de quelques revendications restées sans suites depuis plusieurs mois.

En effet, suite à nos recoupements, il ressort que plusieurs syndicats de l'éducation regroupés en une fédération syndicale entendent organiser des AG synchronisées dur toute l'étendue du territoire en vue de revendiquer la mise en application du statut particulier de l'enseignement et la restitution des précomptes sur les salaires des enseignants l'année dernière suite aux mouvements de grèves et omissions de cours rattrapés plus tard

par les enseignants. Déjà, des sms passent par des téléphones portables pour lancer " Camarades salut. Mobilisons-nous pour une victoire finale. Sans le statut particulier et la restitution des précomptes pas de rentrée. Soyez nombreux aux AG du 20 septembre prochain ". Voici comment la rentrée prochaine s'annonce une fois encore. C'est justement ici qu'il urge de se demander si le ministre Maganawé est l'homme qu'il faut pour la situation qui prévaut. Pour répondre à cette question, il est important de faire une rétrospective sur l'année scolaire qui vient de s'écouler.

En effet, le secteur de l'Education togolaise a connu beaucoup de troubles bien particuliers l'an passé. Au nombre des événements fâcheux, on retiendra les grèves répétées, des omissions de cours, la descente des élèves dans les rues suivi du décès de deux jeunes élèves à Dapaong. Le bras de fer entre syndicats de l'éducation et autorités avait pour origine des revendications de diverses primes à tous les enseignants dont la signature d'un accord est exigée avant la rentrée scolaire 2013 - 2014.

Seulement, le fossé entre le montant total des primes revendiquées



Florent Yawo Maganawé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

et la proposition du gouvernement était plus que vertigineux.

A cela s'ajoutait la question des primes de rentrée et de bibliothèque qui a failli perturber la rentrée effective des classes. Ce fut bien dans cette atmosphère tumultueuse que M. Maganawé Florent était appelé à tenir les rênes du ministère des enseignements primaire et secondaire et de l'alphabétisation. Et toute l'opinion était d'avis en ces moments précis que c'était de la patate chaude jetée dans les bras du tout nouveau

ministre à qui il revenait de faire des pieds et des mains à la limite du possible pour édulcorer l'amertume et les humeurs en vue de conduire le navire à bon port.

Le Ministre Maganawé, l'homme de la situation des crises

Le ministre n'a fait aucune économie d'énergie pour faire en sorte que la rentrée scolaire dernière ait lieu en temps réel. Beaucoup de salive et d'encre ont coulé pour qu'élèves et enseignants reprennent le chemin de l'école à

cette rentrée scolaire grâce au paiement des primes de rentrée et de bibliothèque et à un accord de principe signé entre le gouvernement et les syndicats par rapport aux différentes primes revendiquées. Des nouveaux rebondissements de mouvements de grève et des appels à l'omission des cours ont conduit à la fermeture de tous les établissements publics pendant plusieurs semaines.

Le ministre des enseignements primaire et secondaire en particulier s'est engagé dans une campagne de communication tant dans la capitale qu'à l'intérieur du pays pour rassurer élèves et parents d'élèves sur la tenue des examens de fin d'année dans de bonnes conditions.

Au finish, la lutte syndicale des enseignants aboutira au paiement d'une prime mensuelle de 10.000f appelée prime spécifique de la fonction enseignante. Les multiples perturbations conduiront, quant à elles à une nouvelle répartition de l'année scolaire en deux semestres au lieu de trois trimestres comme d'habitude. L'année scolaire dernière a été donc sauvée de justesse grâce à la compréhension des uns et des autres mais aussi grâce

Suite à la page 6

40ème anniversaire du Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) : Deux semaines de journées portes ouvertes pour les personnes en situation de handicap

Le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) organise depuis le 8 septembre dernier des journées portes ouvertes et ce pour deux semaines. Cette initiative est des suites de la célébration de son 40ème anniversaire et de la journée mondiale de la kinésithérapie. A cet effet les responsables de ce centre ont tenu dans la matinée du 08 Septembre une conférence de presse l'Ecole Nationale de Auxiliaires Médicaux ENAM de Lomé. La célébration de ces 40 ans du CNAO est placée sous le thème: "Offrons l'opportunité au personnes handicapées pour participer au développement communautaire".

Plusieurs activités vont meubler cette célébration du 08 au 19 Septembre 2014. Des émissions télévisées et radiophoniques se déroulent sur la Télévision Togolaise, et sur Radio Lomé et



Mme Pinda Akuwa, Directrice du CNAO

Canal FM. Durant les deux semaines, il est prévu des consultations gratuites des patients. Pour leur prise en charge, la participation des patients est seulement de 40%.

Mme PINDA Akuwa, Directrice du centre, a souligné à l'ouverture que l'objectif du CNAO est de

permettre à toute personne en situation de handicap de pouvoir reprendre ses activités quotidiennes et de faciliter son insertion sociale, économique et professionnelle par sa participation à la vie communautaire.

Mme Pinda a souligné que le nombre de personnes handica-

pées dans le monde est estimé à 15%. Au Togo cette prévalence est de neuf cent mille (900.000) selon le dernier recensement de la population togolaise. Face à ce phénomène qui devient de plus en plus galopant, le CNAO se bat corps et âme pour sauver ce qu'il peut par la mise à disposition des patients des orthèses et des prothèses.

Le CNAO dispose depuis sa création de machines lui permettant de fabriquer des appareils aux patients nécessiteux. Des thérapies dans des piscines sont aussi disponibles.

Pour la Directrice Générale du CNAO, " les maladies handicapantes, les traumatismes des accidents de la voie publique, les catastrophes naturelles sont des réalités qui interpellent tout le monde ". Elle a rappelé que le handicap pose d'énormes problèmes dont les discriminations socia-

les et professionnelles liées au manque de programmes d'inclusion du handicap dans les projets et programmes communautaires.

Soulignons que le centre accueille 2.500 à 3.000 patients par an dont seulement 55% sont servis à cause d'insuffisance de moyens financiers.

Mie à part les jeux radiophoniques et télévisées qui permettent aux participants de gagner des prix, le CNAO organise des activités culturelles avec des concours de marche des personnes amputées, des jeux questions-réponses pour les enfants de moins de dix ans et un match de football qui opposera l'équipe du CNAO à celle de la CNSS. Une table ronde des partenaires est prévue pour ce mardi 16 septembre dans l'amphi de l'ENAM.

Pierre

Année scolaire 2014- 2015 :

Le Ministre Maganawé toujours à l'épreuve des crises

Suite de la page 5

à l'ingéniosité du ministre qui a su habilement éviter l'irréparable à un moment où l'opinion publique s'y attendait peu.

Les résultats des examens et les chiffres bien éloquentes

Le ministre des enseignements primaire et secondaire est le premier comptable en ce qui concerne le point sur les examens de fin d'année.

En effet malgré toutes les turbulences qui ont émaillé l'année scolaire écoulée, le tableau comparatif des résultats des examens de fin d'année nous permettent de dire que beaucoup d'efforts ont été consentis. En dehors des résultats du BAC II qui ont connu une régression, il y a lieu de noter une amélioration des résultats au niveau du CEPD, BEPC et BAC I 2014 par comparaison à l'année précédente comme l'indiquent les chiffres ci - dessous.

2013 - 2014 :

CEPD 83, 78% ; BEPC 63, 37% ; BAC I 59, 47% ; BAC II 38, 06% ;

2012 - 2013

CEPD 80, 63% ; BEPC 59, 80% ; BAC I 58, 38% ; BAC II 43, 54%..

La coopérative d'épargne et de crédit des enseignants bientôt opérationnelle

Aux grands maux, les grandes remèdes. Il a fallu que la patate chaude passée au ministre Maganawé lui brûle les mains pour que lui tout le gouvernement comprennent très vite que pour s'élever au-dessus du médiocre il faut nécessairement imiter le bon modè-

le. C'est ainsi qu'en plein crise dans l'éducation l'autorité compétente a pu avoir le réflexe de penser à un projet de coopérative d'épargne et de crédit en faveur des enseignants du Togo.

Ce fut le ministre Florent Maganawé accompagné d'une délégation qui s'est rendu au Rwanda pour une mission en vue de s'imprégner du système de coopérative et de crédit des enseignants rwandais. Cette initiative qui va bientôt prendre corps selon nos sources est déjà prise en compte par l'état togolais.

Cette coopérative à la différence des autres qui existent déjà sera appuyée par l'Etat et la BAD. Seuls les enseignants seront actionnaires et membres de ladite coopérative à en croire les sources

dignes de foi. La gestion du projet sera exclusivement confiée aux enseignants qui constitueront eux-mêmes le conseil d'administration et recruteront les employés de la boîte. L'objectif d'une telle coopérative est de donner la possibilité aux enseignants de bénéficier des prêts à un taux d'intérêt beaucoup plus faible, compétitif et à longue durée afin d'éviter que les enseignants togolais s'appauvrissent continuellement sous le poids des remboursements des prêts bancaires suicidaires.

D'après des sources proches du ministère des enseignements primaire et secondaire, une étude de faisabilité de ce projet de coopérative donne déjà des résultats positifs et suite à une sensibilisation sur le terrain, la majorité des ensei-

gnants adhèrent à ce projet. Il ne reste aujourd'hui que l'installation des agences et du matériel et le recrutement des agents pour le démarrage de cette coopérative dont la mise en œuvre n'est qu'une question de temps réel.

Les ENI passent de trois à six sur l'étendue du territoire.

Pour le compte de l'année scolaire qui va bientôt débiter, bon nombre de tâches non moins délicates attendent l'actuel ministre des enseignements primaire et secondaire.

En effet, après l'ouverture de trois nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs qui vient s'ajouter aux trois autres qui existaient déjà, 1200 élèves instituteurs qui sortiront du concours du 7 Août dernier

seront accueillis dans les six ENI qui couvrent toutes les régions du pays, excepté Lomé golfe.

Par ailleurs, parmi les 5000 enseignants volontaires intégrés cette année, une première vague est actuellement en train de suivre une formation pédagogique. Mille autres instituteurs sortis des ENI ont déjà reçu des affectations pour le compte de la rentrée scolaire prochaine.

Une chose est sûre. Le ministre Maganawé, l'homme qui sait déjà gérer les crises scolaires saura certainement comment se prendre pour que la rentrée scolaire 2014 2015 soit effective et que toute l'année scolaire se déroule dans des conditions meilleures.

Joachin

Miss-Togo : Un véritable Business qui plombe l'avenir des candidates Sexe, influence, duperie au menu d'un folklore bien planifié

A ses débuts, les citoyens ont cru à un évènement qui permettra un temps soit peu de garantir l'avenir des jeunes filles. Chemin faisant, l'on a fini par comprendre, l'important business qui se camoufle derrière la chose exclusive de Monsieur Baka.

Outre leur supposée beauté ainsi que d'autres qualités qu'on leur exige, les candidates au concours doivent avoir un certain niveau, BAC II ou plus, histoire d'avoir les potentialités pour représenter et défendre valablement les couleurs de notre pays. L'idée que pourra se faire le commun des mortels par rapport à cette dernière exigence, c'est que



Gaspard Baka, Président du Comité Miss Togo

les couronnées pourront se frayer une voie digne de ce nom pour rentrer dans la vie active.

Malheureusement, 20 ans ont passé et 19 supposées Reines de la beauté ont achevé leurs mandats

sans que rien de spécial ne soit à leur actif. Beaucoup de surenchère et d'illusion ont tourné autour de chacune d'elles, mais à la fouille c'est avec amertume et désolation que l'on découvre qu'aucune n'a aujourd'hui une vie à donner de l'envie aux Togolais.

Nous ne voulons pas rentrer dans les détails mais nous nous attelons à dire tout simplement que le Comité de Baka doit dès à présent, faire en sorte que les Miss soient casées ainsi que leurs dauphines quelque part dans

les sociétés de la place notamment les banques, les assurances, bref dans l'un de ces sponsors qui gravitent et s'agitent autour de son machin au lieu que toutes se prêtent à croire qu'avec leur beauté et leur sexe, elles pourront s'assurer une vie décente pour toujours.

Nous avons dans nos recherches découvert que le sexe est la chose la mieux payante après les cérémonies officielles auxquelles les ministres et beaucoup d'autres décideurs abondent de leur présence. De sources proches du milieu des Miss, la chose ressemble à du proxénétisme où des membres très influents du groupe n'hésitent pas à

Suite à la page 7



COMMUNIQUE



La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe le public qu'elle est propriétaire d'un terrain non bâti sis à Tsévié-Davié-Adidodomé, lieu dit KPON-VEME à l'ouest du péage de Davié, d'une contenance superficielle de 51ha 96a 83ca objet du titre foncier n° 35 860 RT.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui aurait acquis ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre Foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété à la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre Foncier n° 35860 RT.

Pour toute information, s'adresser à la direction administrative de la CNSS,
Tél : 22 53 55 43 ou 22 53 56 24

Fait à Lomé, le 12 septembre 2014-09-14



Koffi Kadanga WALLA



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Miss-Togo : Un véritable Business qui plombe l'avenir des candidates

Sexe, influence, duperie au menu d'un folklore bien planifié

Suite de la page 6

proposer aux filles certains de leurs proches qui auraient eu des "intentions". Parfois, on fait miroiter aux filles les capacités financières de ces derniers en leur laissant croire qu'en se donnant à ces derniers, elles auraient tous leurs rêves réalisés. Certaines s'y sont prêtées au jeu mais n'ont eu que le regret de constater qu'il n'en n'était rien de tout cela. L'argent en partie ne profite qu'à ceux qui les placent aux demandeurs. La question que tous les Togolais se posent aujourd'hui, c'est de savoir ce que le concours Miss a rapporté au pays si ce n'est des centaines de milliers de francs débloqués par les sponsors qui finalement constituent la richesse de ceux qui ont forgé et construit de leur main, la chose. On voudrait au moins savoir ce qu'elles sont devenues, toutes ces reines de beauté au plan professionnel. Il ne s'agit pas de les rassembler à l'événement juste pour qu'on sache qu'elles existent, mais il faut laisser le peuple constater qu'après la

couronne, il y a une vie. Elles sont nombreuses à souffrir la négligence dans leurs relations, ces Miss et dauphines, du fait de l'idée à raison négative que tout le monde a sur leur aventure. Le chemin de la couronne de la beauté pour le cas du Togo est un chemin fait d'épreuves mais surtout et surtout, de souillures, et hypothèque ainsi le devenir de nos petites sœurs. Il y a obligation que ceux qui pensent s'enrichir dans le sacrifice de ces petites ambitieuses, essaient au maximum de rendre l'affaire beaucoup plus rentable et à tous les niveaux.

Au demeurant, nous avons connaissance de beaucoup de dessous du Concours, depuis son organisation, en passant par les supposées enveloppes, les séjours dans les Hôtels, les voyages ainsi que la part du sexe. Nous continuons les investigations pour revenir sur le sujet, preuves et témoignages à l'appui dans nos prochaines parutions.

Tchagnao



21 Nov.
8 Déc.
2014

12^{ème}

Foire
LOME

Foire de toutes les opportunités

REMERCIEMENTS

La Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) remercie les autorités administratives, les directeurs de sociétés, les opérateurs économiques, les hommes d'affaires et les médias de leur présence et de leur implication à la réussite du lancement Officiel de la Campagne de Promotion de la **12^{ème} Foire Internationale de Lomé qui s'est tenu le jeudi 03 juillet 2014 à la salle Africa du CETEF-LOME..**

Vous avez toutes et tous fait de cette manifestation une belle journée fructueuse et conviviale.

Encore une fois merci à vous tous.

CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg